



Dossier d'inscription Ecole Nidau – Soustons Rentrée de septembre 2018

Tous les personnels engagés dans le traitement des dossiers d'inscriptions sont bénévoles. Veuillez donc à ce que les dossiers soient le plus complet possible. Merci d'avance et merci de votre confiance. Cette école est un beau projet au service de nos enfants; elle sera ce que tous ensemble nous en ferons.

Chaleureusement,

L'équipe Ecole Nidau

✓ **Enfant(s)**

Prénom	Nom	Date de Naissance	Temps d'accueil	L'enfant a-t-il déjà été scolarisé ? Quelle classe ?
			<input type="checkbox"/> <i>Temps plein</i> <input type="checkbox"/> <i>Mi-temps *</i>	
			<input type="checkbox"/> <i>Temps plein</i> <input type="checkbox"/> <i>Mi-temps *</i>	
			<input type="checkbox"/> <i>Temps plein</i> <input type="checkbox"/> <i>Mi-temps *</i>	

* *Mi-temps = 4 demi-journées ou 2 journées pleines*

✓ **Parents**

Prénom :	Nom :	Prénom de l'enfant :
Adresse :	Tel :	Activité :
	E-mail :	

Prénom :	Nom :	Prénom de l'enfant :
Adresse :	Tel :	Activité :
	E-mail :	

Prénom :	Nom :	Parent de l'enfant :
Adresse :	Tel :	Activité :
	E-mail :	

✓ **Régime alimentaire, traitement médical**

Si votre enfant suit un régime particulier, un traitement médical, ou pour tout autre particularité pouvant influencer sur son comportement ou nécessiter une attention particulière de l'équipe enseignante, merci de le signaler par écrit ou de demander une entrevue auprès de l'une ou l'autre des maîtresses.

Commentaires :

✓ Vaccins obligatoires

Merci de joindre copie de l'attestation de vaccination de vos enfants ou engagement sur l'honneur de la réalisation des vaccins obligatoires. L'école renvoie aux parents l'entière responsabilité de tout acte ou déclaration fausse sur ces questions.

Pour les enfants ayant 6 ans révolus, merci de joindre attestation de la visite médicale obligatoire des 6 ans réalisable chez votre médecin traitant

✓ Responsabilité civile

Merci de joindre au dossier copie d'une attestation de responsabilité civile de l'enfant pour l'année scolaire en cours.

✓ Vie associative et projet économique



Nous reformulons aux parents la nécessité de s'approprier le projet éducatif de l'école et engageons au moindre doute chacun et chacune à prendre contact avec quelqu'un de l'équipe. Nous nous permettons d'insister sur la nécessaire implication de l'entourage de l'enfant dans les événements organisés par l'association afin que l'école puisse rester financièrement accessible à tous.

✓ Frais de scolarité

Merci de joindre un règlement de 150 € pour chaque enfant à temps plein et de 100 € pour chaque enfant à mi-temps (à l'ordre de l'Ecole Nidau.). Cette somme, encaissable de suite couvrira les frais du mois de septembre et formalise l'inscription définitive de votre enfant.

La somme prévue pour l'année scolaire (sur 12 mois) est de :

150 x12 = 1800 € pour un enfant à temps plein.

100 x12 = 1200 € pour un enfant scolarisé à mi-temps.

Cette somme pourra être versée soit en une fois lors de la rentrée scolaire, soit échelonnée mois par mois par prélèvement ou par chèque. Nous formaliserons tout ceci à la rentrée lors d'une réunion avec les familles.

Ces sommes sont calculées au plus justes, compte tenus des frais et salaires engagés et peuvent faire l'objet d'un réajustement en fin d'année sur décision du bureau de l'association.

✓ Autorisation de participer aux sorties

J'autorise par la présente (noms et prénoms des enfants)
à participer aux sorties organisées par l'école et à emprunter les modes de transports publics ou privés choisis par elle.

Fait à _____ le _____

Signature _____

Le dossier est à renvoyer à Association Ecole Nidau, 2160 route de Carreté, 40140 Soustons.

Pour tout renseignement : 06.99.51.79.07 /contact@ecolenidau.fr